

Kozyrev, le lendemain du jour où ce groupe de contact, souhaité par la France, s'est mis au travail. Il y a là, je crois, un moment à saisir. Et peut-être pour la première fois depuis plusieurs mois peut-on parler de quelque chance de progrès. Alors il ne faut pas laisser passer l'occasion et pour cela, il faut effectivement mettre une pression politique sur ce processus. Il ne faut pas que les discussions, maintenant, s'enlisent, et c'est pour quoi nous tenons à l'idée d'une réunion ministérielle aussi rapidement que possible, laquelle préparait d'ailleurs le sommet que le Président de la République française, mais aussi le Président Eltsine et d'autres responsables ont souhaité.

Q - *Alors quand cette réunion ministérielle et quand ce sommet, et où ?*

R - Il nous a semblé aujourd'hui - Andreï Kozyrev et moi-même partageons le même point de vue sur cette question - que dès la semaine prochaine on pourrait tenir cette réunion ministérielle. Parce qu'on connaît déjà les grands éléments du plan de règlement, on ne part pas de zéro. Il y a eu le plan d'action de l'Union européenne, qui reste la référence. On a eu de très longues discussions sur la carte. Donc, je le répète, avec un peu de bonne volonté et surtout beaucoup de pression politique, on doit pouvoir avancer.

Dans le même temps, je voudrais insister sur le fait qu'il ne faut pas perdre de vue la situation sur le terrain. Cette accélération diplomatique ne doit pas nous détourner de la vigilance. Car ce qui s'est passé à Gorazde, si on n'y prend pas garde, peut se reproduire demain à Zepa, à Tuzla, à Bihac, ou même dans une zone qui n'est pas une zone de sécurité au sens propre, à savoir Brcko, zone très sensible. Et donc il faut que nous prévenions tous les belligérants, les Serbes en particulier, qui ont agressé jusqu'à présent, que toute nouvelle agression provoquerait une réaction immédiate de l'ONU et de l'Alliance atlantique. Il faut faire les deux choses en même temps.

Q - *Monsieur le Ministre, M. Kozyrev n'a pas souhaité répondre à la question de savoir si les enclaves de l'Est et les zones de sécurité de l'ONU sont négociables. Quel est votre avis là-dessus ?*

R - Les zones de sécurité de l'ONU ne sont pas négociables. Les résolutions du Conseil de sécurité, soutenu par l'Alliance atlantique, n'ont pas à être négociées. Pour le reste, à savoir la configuration de la carte dans le détail, c'est au groupe de contact maintenant de travailler.

Q - *Est-ce que cela veut dire que ce groupe de contact qui va élaborer un projet signifie la fin de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie ? Est-ce que ce projet sera sur la Bosnie ou sur l'ex-Yougoslavie ?*

R - Non, la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie n'est pas morte. Il faut sortir de l'ornière, maintenant, le processus de négociation. L'idée française - permettez-moi de le rappeler - du groupe de contact et de négociation, puisque c'est moi-même qui avais lancé cette idée il y a plusieurs jours maintenant, permet de relancer ce processus. Il faudra ensuite que tout ceci soit regroupé dans une vision plus générale. Je rappelle que dans le plan d'action de l'Union européenne, qu'on appelle parfois le plan Kinkel-Juppé, il est prévu une

conférence de Londres II et même Londres III. Vous voyez qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Q - *Mais le groupe de contact, c'est sur la Bosnie ou sur l'ensemble de la Yougoslavie ?*

R - C'est sur la Bosnie et sur certains problèmes connexes. Je pense en particulier à la situation dans les Krajinas.

PARIS, 27 AVRIL 1994

### **Bosnie - Réponse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à une question d'actualité à l'Assemblée nationale**

#### **Bosnie - détention de ressortissants français de "Première Urgence" - droits de l'homme**

Q - *Monsieur le Président, ma question s'adresse à M. le ministre des Affaires étrangères. Monsieur le Ministre, depuis près d'un mois, onze jeunes volontaires français de l'association "Première Urgence" croupissent dans les cellules d'une prison militaire serbe. Leur seul crime a été de tenter de porter secours à une population par des vivres et des médicaments, à une population en proie à un siège effroyable.*

La soldatesque qui les détient s'est autoproclamée gouvernement de la République serbe de Bosnie. Comme nous le savons tous, les dirigeants de ce soi-disant gouvernement sont en train d'être traduits par les nations démocratiques, dont la nôtre, devant un Tribunal international pour crimes contre l'humanité. Et ces criminels n'ont pas hésité à remplir de caisses d'armes les camions de l'association humanitaire pour mieux l'accuser avec de fausses preuves.

Devant un tel scandale, il me semble que les condamnations les plus fermes et une riposte appropriée sont nécessaires. Or, à ce jour, et c'est la raison de ma question, le Gouvernement français n'a pas condamné publiquement et n'a pas riposté. Les services du Quai d'Orsay ont recommandé à l'association "Première Urgence" et aux familles terriblement inquiètes la discrétion.

Pour avoir été confronté dans le passé, à plusieurs reprises, à des situations identiques, je crois pouvoir vous dire avec certitude que dans ce genre de situation, rien n'est plus néfaste que la discrétion. La discrétion ne profite jamais aux victimes, elle profite toujours aux bourreaux. Et aujourd'hui, les bourreaux s'enhardissent puisqu'ils viennent d'annoncer que les onze Français vont être traduits dans quelques jours devant un Tribunal militaire. Il me paraît évident, et je suis sûr que vous allez me le confirmer, Monsieur le Ministre, que la France ne va pas laisser traduire onze jeunes gens qui sont l'honneur de nos idéaux humanitaires devant le tribunal truqué des organisateurs de la purification ethnique.

Ma question est donc la suivante, Monsieur le Ministre, je voudrais tout d'abord vous demander de bien vouloir condamner de la façon la plus ferme aujourd'hui, devant la représentation nationale, ce nouveau crime

des Serbes de Bosnie. Je voudrais ensuite vous demander ce que le gouvernement français compte faire pour obtenir la libération inconditionnelle et rapide de ces otages et pour éviter leur traduction devant un tribunal militaire, ce qui serait un grave discrédit international pour la France. Je suis sûr que votre gouvernement ne le permettra pas.

R - Monsieur le Président, Monsieur le Député, je peux vous dire que le gouvernement, Monsieur le Député, partage totalement à la fois votre analyse et votre souci. Je rappelle les faits : le 8 avril dernier, un convoi de l'organisation "Première Urgence" parti de Split et qui se rendait à Sarajevo pour y livrer 7 000 colis familiaux a été intercepté par des forces bosno-serbes. Un montage a été effectué dans la nuit du 8 au 9 avril, puisque nos compatriotes ont été éloignés pendant toute cette nuit de leurs véhicules, ce qui a permis ensuite à la télévision serbe de montrer des armes qui n'étaient pas dans les convois, d'après toutes les informations, bien entendu, dont nous disposons. Elles y ont été introduites dans des buts de manipulation. Voilà les faits.

Je voudrais vous dire, Monsieur le Député qu'il y a bien longtemps, depuis le 8 avril, que la France a condamné cette interception et cette prise d'otages.

J'ai moi-même utilisé, je crois que c'est ici, en répondant à une question d'actualité le terme de "prise d'otages" ; j'ai immédiatement demandé la libération sans délai et sans condition de nos compatriotes. Nous avons multiplié depuis cette date toutes les démarches auprès de l'ONU, auprès du Haut commissariat aux Réfugiés, auprès du Comité international de la Croix rouge, à Belgrade - où notre chargé d'affaires a été faire les représentations nécessaires auprès des autorités serbes - à Paris, où nous avons convoqué le chargé d'affaires serbe, mais également à Sarajevo, et encore aujourd'hui, à Genève, d'où j'arrive à l'instant même.

Nous avons également tout fait pour entrer en contact avec nos compatriotes et avec leurs familles. Ces familles ont été tenues, par l'intermédiaire du Secrétaire général de "Première urgence", au courant de nos démarches, jour après jour. Nous avons également organisé à leur intention deux réunions : l'une le 21 avril, l'autre le 25 avril, pour les tenir informés de nos démarches et depuis lors, nous sommes en correspondance téléphonique avec elles, chaque fois que nous avons une information.

C'est pour la première fois le 22 avril, si je ne me trompe, que notre ambassadeur à Sarajevo, M. Jacolin, accompagné de deux de ses adjoints, a pu rencontrer nos compatriotes pendant une heure et demie. Il a constaté qu'ils n'avaient pas subi de mauvais traitements, que leurs conditions de détention - qui étaient très dures au début - ont été légèrement améliorées. Il a pu leur remettre des messages de leur familles ainsi qu'un certain nombre de colis.

Vous voyez donc que nous sommes, en permanence présents sur le terrain, aussi bien d'ailleurs le ministère de la Défense que le ministère des Affaires étrangères, pour savoir ce qu'il en est et pour obtenir la libération. Et je redis, ici, de la manière la plus nette devant la représentation nationale - puisque la première fois où je l'avais dit, cela n'avait pas été suffisamment entendu,

peut-être pas suffisamment bien exprimé - que nous condamnons, sans aucune hésitation possible ce qui est un acte sans justification et que nous exigeons la délivrance immédiate et sans condition de nos compatriotes, qui sont l'honneur de la France, parce qu'ils ont fait tout leur devoir humanitaire et rien d'autre.

PARIS, 27 AVRIL 1994

## Risques d'accidents nucléaires en Europe centrale et orientale - Réponse du ministre de l'Environnement, M. Michel Barnier à une question d'actualité à l'Assemblée nationale

### Sécurité nucléaire en Europe de l'Est

Q - Vous avez célébré à votre manière le huitième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, Monsieur le Ministre de l'Environnement, en appelant à fermer au plus vite cette centrale. Permettez à notre groupe de s'associer à cet appel, et d'avoir une pensée pour les victimes. Aujourd'hui, malgré un rapport accablant de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la centrale fonctionne toujours ; et la construction d'un sarcophage sur le réacteur 4 est à la fois indispensable et difficile. Ce qui motive l'inquiétude croissante des experts nucléaires, notamment français et allemands, qui n'ont pas manqué de mettre en garde la communauté internationale. Or le Vice-Premier ministre ukrainien a répondu à l'AIEA que Tchernobyl fournissait 7 % de la production ukrainienne d'énergie, et qu'il n'avait pas de solution de remplacement faute de moyens financiers.

Par ailleurs une quinzaine d'autres sites nucléaires d'Europe de l'Est présentent de grands dangers. Pouvez-vous faire le point sur les dangers actuels de Tchernobyl, et sur les perspectives de coopération communautaire et occidentale, dans le domaine de la sûreté nucléaire, avec l'Ukraine et les autres pays d'Europe de l'Est ?

R - Oui, il faut fermer au plus vite les réacteurs les plus anciens de Tchernobyl de type RBMK, comme celui qui a explosé il y a huit ans ; et personne ici ne peut oublier les victimes passées et à venir de cette catastrophe. Il faut d'autant plus les fermer qu'à la fragilité des réacteurs s'ajoute un risque d'effondrement du sarcophage.

Et des réacteurs du même type fonctionnant encore sur une quinzaine d'autres sites en Europe centrale et orientale. Certes les fermer, c'est plus facile à dire qu'à faire : ces peuples ont besoin de se chauffer, de s'éclairer, de faire fonctionner leur industrie. Pourtant, si personne ne le dit, il n'y a aucun espoir qu'ils soient fermés un jour. Face à ce problème, les orientations du gouvernement français sont les suivantes. Nous souhaitons tout d'abord que les aides internationales - celles de l'Europe occidentale, auxquelles s'ajoutent les aides japonaises et américaines - soient plus efficaces et plus rapides que ces dernières années. J'ai imaginé qu'on pourrait rendre ces aides plus directes, si chaque centrale de l'Est était jumelée à une centrale de l'Ouest, si chaque pays de l'Est était parrainé par un pays de